

## DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2019-2020

<b>Domaine</b>	Design et Arts visuels	
<b>Filière</b>	<b>Master Arts Visuels</b>	
<b>Orientation</b>	<b>European Art Ensemble</b>	
<b>Titre du module</b>	Collectif II	
<b>Type de module</b>	Module d'orientation	
<b>Code</b>	2MaAVeae21	AAVSO034FE19
<b>Type de formation</b>	Master	
<b>Semestre</b>	Semestre 4	
<b>Crédits ECTS</b>	6	
<b>Prérequis</b>	Aucun	
<b>Langue</b>	Français / Anglais	
<b>Lieu</b>	ECAL	

<b>Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage</b>	<p>Ce module parachève les objectifs de la première année, en donnant l'occasion aux étudiant-e-s de mettre au point leur projet collectif.</p> <p>Les enseignements du module sont alors orientés vers la production finale du projet commun.</p>
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	<p>Les étudiant-e-s rédigent un rapport collectif d'activité selon le modèle d'un <i>annual report</i> (Allianz, JRP, etc.).</p> <p>Le cours est constitué de séminaires dirigés par les enseignant-e-s du Master Arts Visuels de l'ECAL ainsi que par des intervenant-e-s extérieur-e-s.</p>
<b>Formes d'évaluation et de validation</b>	<p>Le projet est évalué au terme du semestre par la responsable de module.</p> <p>La participation et la qualité des interventions de l'étudiant-e lors des différents séminaires est prise en compte dans l'évaluation.</p>
<b>Modalités de rattrapage</b>	<p>Remédiation par un remaniement d'une partie du projet corrigeant les lacunes constatées.</p> <p>Pas de remédiation possible après répétition du module.</p> <p>Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec la responsable de module.</p>
<b>Enseignants</b>	Stéphanie Moisdon, Valentin Carron, Denis Savary & intervenant-e-s extérieur-e-s

<b>Responsable du module</b>	Stéphanie Moisdon		
<b>Descriptif validé le</b>	29 juillet 2019	<b>Par</b>	Stéphanie Moisdon